

L'ÉCHO)))

CAPINGHEM - MARS / AVRIL 2021

ÉCOLE LUCIE AUBRAC ET PÉRISCOLAIRE.....p.2

- Inscriptions scolaires 2021-2022.
- Label E3D : développement durable.
- Inscriptions vacances du Printemps.

TRAVAUX..... p.3

- Rénovation et sécurité.
- Restauration du patrimoine communal.
- Candélabres à la Perdrière.

VIE LOCALE p.5

- Retour sur l'esprit de Noël 2020.
- Le poissonnier de la Place-Ô-Marché.
- Un doudou pour les nouveau-nés.

INFORMATIONS LOCALES..... p.6

- Plan Local d'Urbanisme : concertation publique.
- Elections départementales et régionales 2021.
- CCAS : un médiateur pour vous accompagner.
- Travaux rue des Fusillés.
- Taille des haies, feux dans les jardins.
- Incivilités. Nuisances sonores, crottes de chiens.
- Recyclage des smartphones.
- Agenda et état civil.
- Expression des élus.

NOUS CONTACTER

Hôtel de Ville

58 bis rue Poincaré
59160 Capinghem

Tél : 03 20 92 17 66

Courriel : contact@ville-capinghem.fr

Site Internet : capinghem.fr

Facebook : facebook.com/capinghem

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Le samedi, de 10h à 12h.

Permanences à l'espace Masselot

14 avenue Nelson Mandela.

Le mardi et le jeudi, de 10h à 12h.



LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

Il y a plus d'un an, la France enregistrait les premiers cas de COVID. Depuis, la face du monde a changé. Tout est mis en place pour lutter contre ce fléau qui rappelle les grandes épidémies de l'histoire.

Comme le reste du monde, Capinghem vit aujourd'hui à l'heure des décisions sanitaires. Des mesures aux impacts économiques et sociaux toujours difficile à accepter mais indispensables.

Aucun pays n'y échappe. Je souhaite, une nouvelle fois, exprimer la gratitude que nous avons pour nos soignants, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux. Je pense également à nos restaurateurs qui subissent de plein fouet cette crise. Nous faisons ce qui est possible pour les accompagner.

Cette pandémie laisse un goût amer à nos jeunes qui ont le sentiment d'être une génération sacrifiée. Elle isole nos anciens de leurs proches. Je n'oublie pas également les associations qui sont aujourd'hui contraintes de stopper leurs activités.

À la lecture du bulletin municipal, vous noterez que les services techniques se sont bien mobilisés pour remettre complètement en état la salle multi-activités qui est à ce jour inoccupée pour mesures sanitaires.

Le périscolaire accueille cette semaine une cinquantaine d'enfants, et sera ouvert deux semaines consécutives pour les prochaines vacances de printemps.

Actuellement, il fait un temps divin ; le printemps qui arrive est un peu précoce, voire même un peu chaud. Pour les jardiniers, le mois de mars est le moment idéal pour renouer avec le jardin et les travaux : merci de veiller aux règles de bonne conduite vis-à-vis du voisinage.

À l'heure où j'écris ces lignes, notre département est sous étroite surveillance, tout laisse cependant craindre un nouveau confinement si la propagation du virus s'accélère. J'insiste à nouveau sur votre vigilance pour l'application des gestes barrières obligatoires. Soyons responsable pour lutter contre cette propagation.

À tous, je souhaite bon courage et patience dans ces moments difficiles. Prenez soin de vous.

Christian MATHON

Maire de CAPINGHEM

Vice-Président à la MEL





INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Les inscriptions scolaires concernent les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans, mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire).

Tous les enfants nés durant l'année civile 2018, qui auront donc trois ans durant l'année civile 2021, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2021, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2021.

Pour inscrire votre enfant, merci de compléter le dossier accompagné des pièces justificatives demandées (tout dossier incomplet ne sera pas traité) **avant le 31 mars 2021** et le retourner en mairie (58 bis rue Poincaré - 59160 CAPINGHEM). Le dossier est téléchargeable sur le site Internet de la mairie, à l'adresse <https://capinghem.fr>.



L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC DÉPOSE UN PROJET POUR UNE LABELISATION E3D

Nous souhaitons permettre à nos élèves d'aujourd'hui, éco-citoyens de demain, d'entrer dans une démarche d'Éducation au Développement Durable :

Pour structurer des concepts : espace, temps, ressources, écosystème, production, consommation, aménagement.

Pour développer des attitudes : esprit critique, initiative, décision, engagement, résolution de problème par l'action, implication dans la résolution de problème, coopération, solidarité.

Pour développer des méthodes et démarches : méthodes d'enquête, de recherche, de mesure, démarche expérimentale, modélisation.

Ces objectifs généraux sont évidemment adaptés à l'âge et aux compétences de nos élèves.

Le projet Education au Développement Durable de l'école est un outil pédagogique fédérateur, fruit du travail de l'ensemble de l'équipe enseignante. Il permet à l'école de passer de la sensibilisation à une réelle éducation au Développement Durable, par la mise en place d'actions concrètes :

- Gourde pour chaque enfant en remplacement des bouteilles d'eau ;
- Action : nettoyons la nature ;
- Respect des plantations de l'école, coin plantes en classe ou carré potager en cours ;
- Réutilisation des feuilles imprimées en feuilles de brouillon ;
- Tri des déchets ;
- Classeurs réutilisables à la place de cahiers, incitation à réutiliser le matériel de classe en classe ;
- Responsable de la lumière, des fenêtres, des portes dans chaque classe ;
- Lavage des mains en respectant l'eau ;
- Communication virtuelle avec les parents via ENT ou une feuille par famille si indispensable ;
- Agenda des élèves via l'ENT ;
- Utilisation de matériel de classe écologique (crayons à ardoise, tawashis, limitation du jetable...) ...

D'autres actions sont envisagées pour la rentrée 2021.

CENTRE DE LOISIRS : VACANCES DU PRINTEMPS

Le Centre de Loisirs de Cappinghem sera heureux d'accueillir vos enfants deux semaines, du **lundi 26 avril au vendredi 07 mai 2021** (inscriptions obligatoires sur le portail Enfance, du **lundi 29 mars au vendredi 09 avril 2021** : <https://capinghem.fr/enfance>).



RÉNOVATION ET SÉCURITÉ DE NOS BÂTIMENTS : UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

Les équipes techniques sont intervenues pour remettre en état la salle multi activités :

- nettoyage de toute la **charpente métallique** et du bardage extérieur ;
- remplacement **de tous les néons** ;
- **remise en état** des tapis de protection, des bouches d'aération ;
- **salle entièrement repeinte** : couloir, vestiaires et toilettes en cours (peinture et faïence) ;
- **rénovation complète du bâtiment servant de réserve** et occupé par l'équipe de football (traitée pour une partie par des sociétés extérieures — nouvelle toiture et changement des fenêtres ; l'autre partie et toutes les finitions seront prises en charge par le personnel du service technique).

Une nouvelle chaudière a été installée à l'école primaire et ce avant les grands froids.



LA SÉCURITÉ

Dans un monde où le niveau d'insécurité est véritablement à son paroxysme, la sécurité et la délinquance sont au cœur des préoccupations de la municipalité.

Parce que vivre serein est un droit pour chacun, on ne peut apprécier un beau cadre de vie que si l'on s'y sent en sécurité.

> Le **domaine de l'éclairage** n'a pas été négligé : tous les passages piétons sont désormais éclairés.



> Tous les bâtiments de la commune sont pourvus d'un **nouveau système d'alarme** mis en place depuis le 1er décembre. Prochainement un nouveau système d'alerte incendie sera installé partout.

> **Trois défibrillateurs** au sein de la commune situés à la mairie, à l'école et à l'Espace Masselot. C'est avant tout une démarche citoyenne qui contribue à un enjeu de santé national majeur.

Toute personne, même non médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur en situation d'urgence.

> Le **système vidéo surveillance** sur toute la commune sera mis en place fin du 1er semestre de cette année.

> Remise en place du dispositif « **Voisins vigilants** ».



RÉNOVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Nous avons décidé de rénover un ensemble de matériels agricoles du siècle dernier .

Cet ensemble (plautoir et semoir) était remisé dans la cour des ateliers municipaux dans un état pitoyable alors qu'il était jadis le matériel essentiel de la vie maraîchère .

Cet ensemble sera bientôt installé près de la Mairie et de la Salle Ghesquière.



Le département du Nord nous a permis de réaliser ce projet grâce à l'obtention de la *subvention village et bourg – programmation 2020* (qui sera versée en 2021) à hauteur de 40% :

- Montant des travaux HT : 62 148 € HT.
- Pourcentage de la subvention du Département du Nord village et bourg 2020 à hauteur de 40% : 24 859 €.
- Montant total des travaux HT : 37 289 €.



CANDÉLABRES À LA PERDRIÈRE

Du 09 au 23 décembre 2019, le remplacement des candélabres au domaine de la Perdrière par des candélabres LED a été effectué par l'entreprise SEV suite à la vétusté importante de ces derniers.





RETOUR SUR L'ESPRIT DE NOËL 2020

Aux premiers soleils annonçant le printemps, retour sur l'ambiance de Noël à Capinghem. Les décorations de Noël dans les rues et bâtiments du village, le passage du Père Noël dans tous les quartiers et le lancement des illuminations « Capinghem Esprit de Noël » ont contribué à **préserver cet air de fête** en cette période particulière.

Une animation très appréciée

Une première cette année, faute de spectacle pour enfants, **le Père Noël a déambulé en traineau, avec cheval et cocher**, toute une journée, dans toutes les rues de Capinghem. Un pari que nous nous sommes lancés et qui a été très apprécié, au vu de la joie communiquée par les enfants (mais aussi les parents et grands-parents !) qui sont repartis avec des friandises et des photos souvenir.

Une cinquantaine de maisons et balcons décorés



Nous remercions tous les habitants ayant décoré et illuminé leurs balcons, maisons ou jardins. D'inspiration classique ou encore originale, les Capinghemmois n'ont pas manqué de créativité pour le bonheur des petits et des grands.

Début janvier, une délégation d'élus a remis à chaque habitant un cadeau symbolique : **un sapin décoratif en bois et aluminium** qui figurera en bonne place dans les foyers en décembre prochain, à en croire les heureux récompensés.

Un concours pour Noël 2021

Un concours officiel de décorations de Noël sera organisé en décembre prochain. Nous vous invitons à nous communiquer vos idées de thème.



« PLACE-Ô-MARCHÉ » :

LE POISSONNIER EST ARRIVÉ

Depuis le 06 février 2021, la Place-Ô-Marché accueille la poissonnerie de M. José Gillon (sur le parking de la halle de Capinghem, 2 bis rue de l'Eglise). La poissonnerie y sera présente tous les samedis, de 09h à 17h30 ! Contact : 06 20 75 89 72 ou sur la page Facebook de M. Gillon : facebook.com/poissonnerie.gillon



UN DOUDOU POUR LES NOUVEAU-NÉS

Pour chaque naissance, Christian MATHON, maire de Capinghem, envoie une carte de félicitation aux jeunes parents. S'ils le souhaitent, ils peuvent contacter Véronique PARABOSCHI, adjointe à la vie locale et aux associations (veronique.paraboschi@ville-capinghem.fr) pour accepter sa visite, accompagnée de Marie Claude FICHELE, première adjointe. Loumaï-Vahé est le premier bébé à avoir reçu le doudou offert par la commune. Toutes nos félicitations aux heureux parents !





PLU : CONCERTATION PUBLIQUE DU 04 MARS AU 04 AVRIL

Lors du conseil métropolitain qui s'est tenu en décembre 2020, une modification du Plan Local d'Urbanisme a été lancée pour répondre aux urgences des développements métropolitains et communaux.

Cette procédure a été l'occasion de nombreux échanges avec les élus communaux et métropolitains et ce sont ainsi plus de 500 demandes d'évolution du PLU qui ont été analysées.

L'ensemble des modifications retenues feront l'objet d'une concertation publique du 04 mars au 04 avril 2021.

Ainsi, à compter du 04 mars 2021, des éléments sur la modification ainsi qu'un registre où les usagers pourront consigner leurs observations seront accessibles au siège de la MEL (en prenant rendez-vous par téléphone au 06 47 31 36 91), et de manière dématérialisée sur le site Internet : participation.lillemetropole.fr



DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021 :

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Sous réserve de modifications, les élections régionales et départementales se tiendront les **13 et 20 juin 2021**.

Vous pouvez désormais vous inscrire tout au long de l'année sur les listes électorales, et ce jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin (soit jusqu'au **vendredi 07 mai 2021**):

- en ligne, **sur le site Internet du Service Public** : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>
- ou **en mairie**, en déposant votre demande d'inscription sur les listes électorales accompagnée de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Pour les jeunes atteignant la majorité, l'INSEE procède à leur inscription d'office sur la base des informations recueillies par le ministère des armées, lors du recensement citoyen et de la journée défense et citoyenneté.

CCAS : UN MÉDIATEUR À VOTRE SERVICE

Nouveau ! Vous rencontrez des difficultés avec vos factures d'énergie et/ou avec vos différentes démarches administratives (déclaration pôle emploi ou CAF, constitution d'un dossier de retraite, accès aux services publics en ligne, demande de logement...)?

Vous avez besoin d'un accompagnement social ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Khalid, médiateur social de l'association Interfaces, en téléphonant au 06 66 35 23 99 ou par mail :

k.boujnane@interfaces-nord.fr

Il sera présent les **jeudi 25 mars, mardi 27 avril et mardi 11 mai 2021**, le matin de 10h à 12h à l'Espace Masselot (Humanité) et l'après-midi de 14h à 16h30 en Mairie. Les rendez-vous sont sur ces créneaux de 45 minutes.



TRAVAUX RUE DES FUSILLÉS

Suite à la phase 2 de la réfection totale de la voirie et des trottoirs, la rue des Fusillés sera barrée à la circulation entre les numéros 46 et 70, de 07h à 17h (circulation et stationnement interdits ; possibilité aux riverains et uniquement les riverains d'entrer côté 46), **du 24 février jusqu'à fin avril 2021**.





RAPPEL DES RÈGLES D'ENTRETIEN (JARDINS, ARBRES...)



Les beaux jours arrivent ! Rappelons à nos propriétaires riverains **qu'ils doivent élaguer leurs arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ni cacher les feux de signalisation, panneaux...

Par ailleurs, **il est strictement interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de jardin.**

Si vous disposez d'une cheminée, veillez à utiliser du bois sec. **Il est interdit d'utiliser des bois traités, peints, vernis, de contreplaqué ou de plaques d'aggloméré** car, en brûlant, ceux-ci dégagent des substances toxiques pour notre santé et l'environnement.

Enfin, il appartient aux riverains de nettoyer et désherber leur trottoir. Les fils d'eau sont entretenus quant à eux par la commune (passage de Nord Balayage le 04 février 2021).

TONTES, BRICOLAGE : ÉVITONS LES NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables en semaine et le samedi : entre 8h et 12h, et entre 14h et 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



DÉJECTIONS CANINES

Pour que les Capinghemmois continuent à profiter d'une commune propre, nous rappelons aux propriétaires de chiens que **les déjections canines sont interdites** sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Laisser les crottes de son chien sur la voie publique vous expose à une contravention de 2e classe. Pensez à vous munir d'un sac plastique !



RECYCLAGE DE VOS TÉLÉPHONES

Des millions de téléphones cassés, oubliés, vétustes dorment dans nos tiroirs ! Il est temps de les réveiller via le recyclage !

Le recyclage des mobiles permet de réduire l'emprunte carbone liée à la production de nouveaux mobiles, mais aussi de créer des emplois.

C'est pourquoi l'antenne locale de l'Association des Maires Ruraux de France a signé un partenariat avec la société ORANGE.

Ainsi, vous pouvez déposer vos vieux smartphones en mairie, du 08 mars au 25 juin 2021.





AGENDA MARS-AVRIL 2021

Jeudi 04 mars

Conseil municipal, 18h30, salle Multi-Activités.

Lundi 08 mars

Permanence Solidaire Assur, de 14h à 16h, Hôtel de Ville.

Jeudi 25 mars

- Collecte de vêtements, de 10h à 12h, Espace Masselot.
- Médiateur social, de 10h à 12h, Espace Masselot.
- Médiateur social, de 14h à 16h30, Hôtel de Ville.
- Conseil municipal, 18h30, salle Multi-Activités.

Samedi 27 mars

Collecte de vêtements, de 10h à 12h, Hôtel de Ville.

Lundi 12 avril

Permanence Solidaire Assur, de 14h à 16h, Espace Masselot.

Mardi 27 avril

- Médiateur social, de 10h à 12h, Espace Masselot.
- Médiateur social, de 14h à 16h30, Hôtel de Ville.

Prise de rendez-vous :

- Solidaire Assur : 03 20 55 97 01
- Médiateur social : 06 66 35 23 99

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Valentine MERCIER, le 24/11/2020.
- Capucine PLOUVIER, le 05/12/2020.
- Harry WIZLA, le 14/12/2020.
- Kylian POQUET, le 30/01/2021.

Décès

- Bernadette TIERSEN, le 30/11/2020.
- Lydie DEGRYSE, née DELEM, le 03/01/2021.
- Jean-Marc SPETEBROODT, le 09/01/2021.
- Patrick VEREECKE, le 18/01/2021.

Décès hors de CAPINGHEM

- Claudine THÉRY, le 26/11/2020.
- Jean-Yves HERMAN, le 20/12/2020.
- Catherine DOZE, née DOMEN, le 03/01/2021.



Directeur de publication : Christian MATHON
Réalisation : Marie Claude FICHELLE
Conception : Fabien HENNION

EXPRESSIONS DES ÉLUS

GRUPE DE LA MAJORITÉ

En ces temps troublés par la crise sanitaire, il est difficile pour les élus de la majorité de maintenir le contact avec les habitants, puisque tous les événements culturels et associatifs sont interdits par la Préfecture jusqu'à nouvel ordre. En dehors de la mairie, ce n'est que dans nos activités quotidiennes et personnelles que nous pouvons vous rencontrer dans nos rues, sur nos paliers, ou dans nos commerces de proximité.

Nous avons donc tenu à vous adresser un premier bilan de notre action, distribué dans les boîtes-aux-lettres capinghemmoises, afin de maintenir ce lien, car vous avez à une grande majorité choisi de nous faire confiance le 15 mars dernier lors des élections municipales.

Cette prise de fonction en tant qu'élu a été très particulière dans ce contexte de pandémie mondiale, et nous avons travaillé inlassablement pour maintenir la continuité du service public au travers de la crise.

Nous n'avons cependant qu'une hâte, c'est pouvoir prévoir et organiser avec vous de nouveaux événements culturels, artistiques, associatifs, sportifs, si importants pour la vie d'une commune. Pour l'heure, nous nous concentrons sur l'essentiel : la santé de tous. Vous le savez, cela est passé par la distribution de masques, l'accompagnement des personnes isolées, la constitution d'un stock stratégique d'équipements sanitaires, la ventilation des salles de notre école, etc.

Nous serons prêts, dès que cet épisode pandémique sera derrière nous, à refaire vivre l'âme du village dans lequel nous habitons. Pour l'instant, soyons prudents, et protégeons nos proches en respectant les gestes barrières.

Un dernier mot pour vous rappeler la tenue des élections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021, et vous inviter à y participer afin d'accomplir ce devoir citoyen si indispensable à notre démocratie.

Un bon mois de Mars à tous,

L'équipe Capinghem Notre Village, Notre Avenir.

GRUPE DE L'OPPOSITION

Quand le normal devient extraordinaire ...

Nous avons reçu en début d'année, dans nos boîtes aux lettres, un bilan des actions communales 2020.

La majorité de ces actions fait partie de l'entretien courant d'une commune, certes important et nécessaire mais en rien extraordinaire.

Quid de la voie douce, de la crèche, des projets immobiliers, des promesses de campagne... Que va faire la municipalité en 2021 ?

En attendant, Monsieur le Maire pourra se féliciter du printemps qui arrive et de l'herbe qui pousse.